

ÉPRON AVANCE DANS SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE !



Bâtiment Étincelle et Lumière

EHPAD l'Orée du Golf

Jardiland

Implantation d'un futur immeuble d'activités tertiaires

ZA Technoparc

LE JOURNAL NOVEMBRE / DÉCEMBRE

N°454

www.mairie-epron.fr
contact-mairie@epron.fr
02 31 44 51 42



SOMMAIRE

P.2	Infos municipales
P.12	Infos jeunesse
P.13	Infos associatives
P.17	Infos paroisse
P.17	Infos plus
P.20	Infos pratiques

L'ÉDITO



La commune change, elle évolue.

Outre la partie logement, Épron va se doter aussi d'une zone d'activités. Il s'agit là du volet économique de l'aménagement de notre territoire. Depuis maintenant 2 ans, nous accueillons de nouvelles entreprises, de nouveaux services. Les documents d'urbanisme de Caen la mer ont acté, il y a maintenant plusieurs décennies, l'orientation du développement économique d'Épron vers la recherche et la haute technologie. Ce choix a été dicté par la présence sur notre commune du GANIL, mais aussi des 2 écoles d'ingénieurs de notre bassin (ENSI et ESITC).

C'est la cohérence qui en a décidé ainsi, et c'est un choix pertinent.

Ainsi, le développement de la commune passera par la recherche, la santé, la haute technologie. Les premières entreprises viendront s'implanter dans les prochains mois en limite du GANIL et de la ville d'Hérouville-Saint-Clair. Cela est générateur d'emplois et c'est aussi une excellente nouvelle pour les Épronnois. Déjà aujourd'hui, l'EHPAD et les services installés sur Épron ont créé des emplois et ont permis à des Épronnois de pouvoir travailler sur leur lieu de vie.

S'il est trop tôt pour donner des éléments chiffrés précis, nous savons que la dynamique d'aménagement enclenchée se traduit désormais par des créations d'emploi.

Le concept de «l'Orée du Golf» repose quant à lui sur la mixité habitat/activités économiques en favorisant la proximité et les services. Cela est nouveau et s'oppose à l'urbanisation des années 70 qui était celle des zones étalées dans les agglomérations, avec comme corollaire une place première pour les voitures.

Enfin, ce développement repose aussi sur l'animation, la structuration d'un ensemble plus vaste : celui d'Epopéa*. Ce vaste ensemble intègre le CHU et son plateau. Demain, cet espace sera celui de l'attractivité de notre territoire, une vitrine pour la recherche, la santé, la technologie, en offrant des logements et des services à la population. Épron en sera partie intégrante et participera ainsi au rayonnement de Caen la mer.

L'objet même de ce numéro du Journal d'Épron est dédié au développement économique de notre commune. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Votre Maire

Franck GUÉGUÉNIAT

* EPOPEA-Caen Normandie – Science & Innovation park
Projet de développement d'activités scientifiques et technologiques sur le plateau nord de Caen. Voir : www.caennormandiedveloppement.fr

L'AGENDA NOV / DÉC 2021

NOVEMBRE

Foire aux jouets et à la puériculture DIM 7

Comité des fêtes

Conseil municipal LUN 8

Mairie

Commémoration de l'Armistice de 1918 DIM 14

Amicale de Anciens Combattants / Mairie

Élection du Conseil Municipal des Enfants LUN 15

Mairie

Conférence de Gilles-Eric Seralini MAR 16

La Grange aux livres

Beaujolais Nouveau VEN 19

Comité des fêtes

DÉCEMBRE

Thé musical VEN 3

CCAS

Arbre de Noël des enfants SAM 4

Comité des fêtes

Marché au foie gras DIM 5

Marché de Noël
Mairie

Hommage aux combattants des guerres d'Algérie DIM 5

Maroc, Tunisie
Amicale des Anciens Combattants

Repas de Noël DIM 12

Club des Anciens Jeunes d'Épron

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !



Secrétariat général
pour l'administration



PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1** L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)
La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Logos: République Française, MINISTÈRE DES ARMÉES, SGA

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes Français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire

Dès vos 16 ans, rendez-vous auprès de votre mairie muni(e) :

- > d'une pièce d'identité
- > du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr

Seul le recensement permet votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

À l'issue, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à l'autorité publique.

Pour tout renseignement contactez le **Centre du service national et de la jeunesse de Caen : 09 708 45 151**

> Lundi au jeudi : 09h - 11h45 / 13h30 - 16h00

> Vendredi : 09h - 12h / 13h30 - 15h30

csnj-caen.contact.fct@intra.def.gouv.fr

<https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>

Le CSNJ de Caen ne reçoit pas de public

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise, du 11 octobre au 11 décembre 2021, une enquête sur le thème des technologies de l'information et de la communication.

Cette enquête vise à mesurer l'équipement et les usages des personnes dans le domaine des nouvelles technologies (téléphone fixe et mobile, informatique, Internet sur support fixe et mobile).

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

20 SEPTEMBRE 2021

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du dernier Conseil Municipal du 5 juillet 2021, aucune remarque n'étant émise, celui-ci est adopté à l'unanimité.

1 – Garantie d'emprunt – Partelios / Caisse des Dépôts

Lot C de la ZAC de l'Orée du Golf

Contrat de prêt : 124191

Vu l'article 2298 du code civil

Vu le contrat de prêt n°124191 en annexe signé entre Partelios et la Caisse des Dépôts et Consignations

Article 1 : Le conseil municipal accorde sa garantie à hauteur de 25 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 5 033 781 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°121191 constitué de 5 lignes du prêt.

Article 2 : La garantie est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le conseil municipal s'engage pendant la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2 – Territoire Engagé pour la Nature

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages fixe l'objectif de « zéro perte nette de biodiversité ». Cet objectif se traduit par la parution, en juillet 2018, du plan biodiversité « Biodiversité, tous vivants ! », visant à accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB).

Territoires engagés pour la nature (TEN) est une des actions phares du plan biodiversité national. L'initiative vise à reconnaître des collectivités candidates, dont les projets de développement intègrent la prise en compte de la biodiversité. Le projet global de la collectivité pour la biodiversité s'attachera à mobiliser de façon transversale ses différentes compétences, ainsi que l'ensemble des acteurs du territoire. Le dispositif TEN est animé en Normandie par la DREAL, la Région, l'office français de la biodiversité, les agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne ainsi que l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD).

La commune d'Épron souhaite candidater au dispositif TEN, et dans ce cadre s'engage, si elle est retenue, à réaliser sous 3 ans un plan d'actions en faveur de la biodiversité. Celui-ci s'exprimera par la mise en œuvre a minima d'une action dans chacune des quatre thématiques suivantes :

- > Action en faveur de la connaissance de la biodiversité
- > Action en faveur de la gestion du territoire
- > Action en faveur de la biodiversité locale
- > Action en faveur de l'éducation citoyenne à la nature

L'obtention de la reconnaissance TEN validera la qualité de l'engagement de la commune d'Épron concernant la prise en compte de la biodiversité dans ses différentes politiques publiques. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver la candidature de la commune à la démarche **Territoires engagés pour la nature**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3 – Convention de partenariat – RAM Arc-en-Ciel

La commune d'Épron est adhérente au RAM Arc en Ciel et a confié la procédure de consultation à la commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe pour désigner un nouveau gestionnaire du RAM. L'association Les Familles Rurales a été retenue. Le conseil municipal valide le choix de l'association Les Familles Rurales pour la convention de partenariat pour la gestion du RAM.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4 – C.R.A.C. 2020 de Normandie Aménagement

Normandie Aménagement a pour mission d'aménager la ZAC de l'Orée du Golf afin de permettre d'urbaniser le territoire Est de la commune sur une superficie de 60 ha. Une présentation du compte rendu annuel à la collectivité 2020 est faite.

Après lecture du C.R.A.C. 2020 et débat, le conseil municipal émet des réserves qui seront adressées par courrier à Normandie Aménagement :

1) Fonds de concours

Page 15, il est fait allusion à une « renégociation du fonds de concours par avenant au traité de concession ».

Ce thème est récurrent dans le C.R.A.C. 2020 :

> **page 49 : « La programmation de ce lot (lot Q3) reste conditionnée à la renégociation du fonds de concours »**

> **page 16 : « La renégociation de ce fonds de concours est un impératif à l'engagement de NA dans la labélisation écoquartier compte tenu du déficit restant à résorber sur l'opération »**

Lors des échanges avec NA relatifs au redécoupage des lots Q, les élus ont clairement exprimé leur proposition : échange du lot Q1 contre la totalité du lot Q3, mais avec maintien intégral du montant du fonds de concours tel que prévu dans le traité de concession (soit 840.000 euros HT). Ce qui implique que la réduction de l'apport en foncier (4 400 m² au lieu de 12 000 m²) soit compensée par une participation financière complémentaire, garantissant ce montant de 840.000 euros.

Il ne s'agit donc que d'une modification de la composition du fonds de concours, et non d'une éventuelle réévaluation à la baisse de son montant initial.

Les élus souhaitent que NA précise ce que recouvre réellement le terme réitéré de « renégociation », qui tel qu'exprimé dans le Crac 2020 peut prêter à confusion, voire suggérer une volonté de remise en cause de l'enveloppe.

Précision sur le lot Q3 : il est bien noté (page 15) que la commune souhaite garder la maîtrise totale de ce lot, sur lequel en tant que maître d'ouvrage elle pourra bénéficier de subventions. Mais, page 49, est évoqué « un lot Q3 mêlant programmation tertiaire et intégration possible d'un petit équipement communal en RDC d'un bâtiment tertiaire ». Contradiction ?

2) Labélisation écoquartier

Écrire page 16 que le lien « impératif » entre démarche de labélisation et renégociation du fonds de concours a déjà « été évoqué lors de la présentation du C.R.A.C. 2019 » est une justification discutable.

C.R.A.C. 2019, page 38, à propos de l'opportunité de cette labélisation : « Une réflexion sera menée en 2020 pour s'assurer de la pertinence de la démarche ... et de sa faisabilité (rythme de travail avec l'équipe communale, résorption du déficit, financement d'études nouvelles ...) ». Faire allusion en 2019 au déficit global de la ZAC ne peut conduire à établir en 2020 un lien « impératif » entre labélisation et fonds de concours.

3) Réserve foncière pour le Ganil

Page 26, est précisé que « Ganil et Caen la mer ont sollicité la constitution d'une réserve foncière (environ 9 ha) pour un projet d'extension future. Le périmètre engagé a fait l'objet de discussions en 2020 entre Caen la mer et NA, ainsi que des conditions de poursuite du programme de la ZAC ».

Bien qu'il soit fait mention, page 19, d'une réunion (CLM, Épron, NA) du 8 décembre 2020 qui aurait acté la création d'une telle réserve, la réalité est tout autre. Le Ganil n'était pas à l'ordre du jour de cette réunion, et c'est incidemment que suite à la présentation d'une carte, les élus d'Épron ont été informés de cette demande d'une nouvelle réserve foncière. En aucun cas, ils n'ont donné leur aval à cette revendication.

Et même si le C.R.A.C. 2020 indique, toujours page 19, que « des études sont en cours menées par le Ganil qui permettront à Caen la mer en relation avec Épron et NA de statuer sur le périmètre à l'été 2021 », jusqu'à ce jour, les élus d'Épron n'ont jamais été consultés ou associés à ce dossier.

Certes, les élus ont accepté le principe d'une réflexion tripartite de la zone de développement économique, avec Caen la mer et NA, mais ils regrettent d'être mis systématiquement devant le fait accompli, alors même que cette exigence du Ganil va une fois de plus accroître son emprise foncière sur la commune, et remet en cause le schéma d'une ZAC d'initiative communale.

5 – Questions diverses

> Installations de trottinettes électriques :

La société BIRD propose la mise en place d'un service de trottinettes électriques. Les utilisateurs ont accès au service via une application sur leur téléphone mobile. Le service est payant pour l'utilisateur. Des lieux de stationnement obligatoires sont préalablement définis par la commune. Un zonage peut être mis en place.

> Superficie de 6 hectares de rizières, quelle est la superficie « hors d'eau » (en herbe) dont pourront bénéficier les habitants d'Épron ?

Le parc des rizières est d'abord une trame verte active. Elle sert en premier lieu au drainage des eaux de ruissellement de la Zac et de l'ancien Épron. Les rizières sont accessibles. Il est difficile de déterminer avec précision la superficie « hors d'eau ».

> Problématique du stationnement des bâtiments «Étincelle et Lumière»

Le stationnement est délicat entre 12h30 et 13h00. Il n'y a pas vraiment de solutions. Le parking compte 120 places.

Le compte-rendu est affiché en mairie.

Il est consultable sur le site internet de la commune : www.mairie-epron.fr

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À ÉPRON

Comme cela a déjà été évoqué dans de précédentes éditions, Épron est passé progressivement du statut de village à celui de commune, intégrée à la Communauté Urbaine de Caen la mer, en conservant cependant très précieusement son statut de « Ville et Village où il fait bon vivre ». Ce statut n'est pas uniquement associé à l'existence d'espaces verts ou de prairies environnantes, mais également à la disponibilité d'équipements et de moyens technologiques donnant accès aux différents dispositifs d'information et de connexion aux différents réseaux technologiques, permettant, entre autres finalités, l'existence d'activités professionnelles. Ceci est également vrai pour les conditions d'accessibilité au site : proximité du périphérique et des différentes autoroutes.

Pendant de nombreuses années, l'activité de la commune était principalement caractérisée par 2 pôles principaux quelque peu regroupés.

Le principal site étant implanté au Technoparc et ses environs sur lequel se trouvent des activités tertiaires parmi lesquelles on remarque :



- > **Précom, site régional de la régie publicitaire Ouest-France, remarqué pour son aspect architectural,**
- > **Différentes sociétés du domaine tertiaire, dont un cabinet comptable, hébergées dans les 2 bâtiments (vert et bleu) situés à l'entrée d'Épron,**
- > **Jardiland, activité commerciale spécialisée dans la jardinerie et l'animalerie.**

Le 2^{ème} site est bien évidemment situé à l'entrée du village, caractérisé par le regroupement des différents commerces.

Au fil des années, d'autres activités se sont implantées dans la commune : structures indépendantes, prestataires paramédicaux, cabinets comptables, ... sans oublier, dans une autre partie de la commune, l'existence d'un établissement informatique et de la clinique vétérinaire qui se sont, l'un et l'autre, bien développés depuis leur implantation.

Et puis est arrivé le projet de « L'Orée du Golf » qui n'a pas que l'habitat comme objectif, mais également la mise à disposition d'espaces professionnels.

La première réalisation, dans cet important projet, a été l'implantation de l'EHPAD l'Orée du Golf, mis en service en août 2015, générateur très rapidement d'une activité soutenue, mais également de l'apport et la création d'activités complémentaires liées au domaine de la santé et de l'accompagnement.

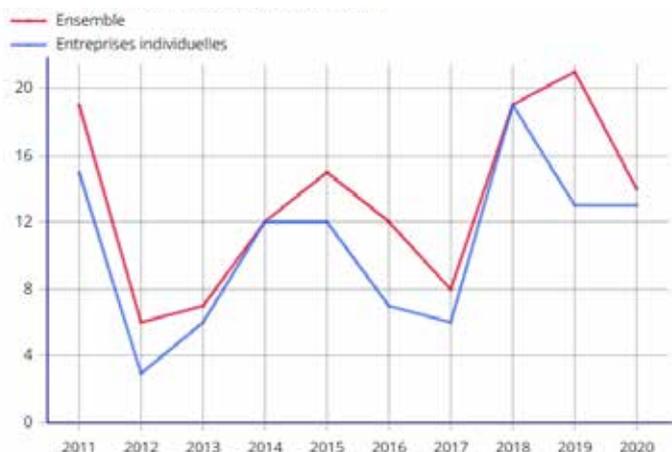
Ce fut ensuite la réalisation de l'ensemble des bâtiments « Etincelle & Lumière », dans lesquels se sont installés divers commerces, dont certains très attendus par une grande partie des Épronniens.

Le bâtiment « Lumière » s'est très rapidement rempli en accueillant :

- > **Un grand nombre d'activités du domaine de la santé tels que : dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, ostéopathes, orthophonistes...**
- > **Des professions libérales,**
- > **Des entreprises du monde de la technologie informatique et de la communication.**

L'activité économique de la commune recense, à ce jour, 125 entreprises, dont une grande partie d'autoentreprises, et évolue de façon assez sensible, même si l'on peut observer un certain fléchissement de la courbe dans la période 2015/2017, comme le montrent ces récentes statistiques de l'INSEE.

Évolution des créations d'entreprises



Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) : en géographie au 01/01/2021.

Nombre d'établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2019

	Nombre	%
Ensemble	112	100,0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	4	3,6
Construction	3	2,7
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	21	18,8
Information et communication	9	8,0
Activités financières et d'assurance	4	3,6
Activités immobilières	3	2,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	26	23,2
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	35	31,3
Autres activités de services	7	6,3

Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021.

Il ne faut pas oublier de prendre en compte, dans ces statistiques, la présence sur le territoire de la commune de deux établissements « publics » que sont :

- > **L'ESITC (Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux et de la Construction)**
- > **Le GANIL (campus Jules Horowitz), implanté en grande partie sur la commune, même si son adresse officielle est caennaise**

et qui ont généré, au fil des années, la création de plusieurs petites entreprises et associations ayant Épron pour adresse, bien que leur activité principale se situe au Ganil.

Mais ce n'est pas terminé, puisque dans un avenir très proche se dressera, en bordure de la RD7, un ensemble principalement destiné à de l'activité tertiaire et de technologie.

Ces nouvelles structures auront pour principal objectif de pouvoir héberger, dans de bonnes conditions, les compétences issues de nos universités et écoles d'ingénieurs et les inciter à rester dans la région.



Maquette du projet de la ZAC de l'Orée du Golf

Et puis, l'attrait de la commune perdure et de nouvelles structures, dont certaines identifiées comme « Start-up » souhaitent venir s'y installer, peut-être attirées par le grand projet « Epopéa » développé sous l'égide de Caen la Mer. Nous pouvons en prendre pour exemple la société Metaoptics, créée depuis moins d'un an, spécialisée dans la réalisation et la pose de verres correcteurs adaptés à des montures spécifiques et particulièrement celles portées par des sportifs. C'est une innovation dans le monde de l'optique. Elle vient de se voir attribuer, il y a quelques jours, le « Silmo d'Or » lors du salon mondial de Paris.

Enfin, il n'a échappé à personne que les travaux de la ZAC se poursuivent et que s'implanteront prochainement d'autres activités commerciales sur « La Place » pour l'aménagement de laquelle de nombreux résidents ont pu s'exprimer lors de l'enquête menée par le WIP pendant le Festivert du 3 octobre dernier.

D'autres projets vont certainement apparaître. Ce sera l'occasion de revenir sur ce sujet dans une prochaine édition.

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2020

	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	14	100,0	13	92,9
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	0	0,0	0	
Construction	0	0,0	0	
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	3	21,4	2	66,7
Information et communication	1	7,1	1	100,0
Activités financières et d'assurance	0	0,0	0	
Activités immobilières	0	0,0	0	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	7	50,0	7	100,0
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2	14,3	2	100,0
Autres activités de services	1	7,1	1	100,0

> Champ : activités marchandes hors agriculture.

> Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021.



Qu'est-ce que l'APA ?

L'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) est destinée à toute personne d'au moins 60 ans présentant une perte d'autonomie. Elle sert à financer

des services d'aide, s'équiper, se déplacer, adapter son domicile, payer des séjours en accueil de jour... L'APA peut aussi servir à payer le salaire de votre proche aidant (hors époux ou épouse, conjoint(e) ou pacsé(e)).

A savoir : L'APA existe également pour financer une partie du tarif dit «dépendance» appliqué par les établissements d'accueil médicalisés des seniors (EHPAD). La demande se fait avec les équipes de l'établissement au moment de l'inscription.

Comment se déroule une demande d'APA à domicile ?

La procédure dure environ 2 mois et peut être résumée en 4 étapes.

Étape 1 : La constitution du dossier. L'attribution de l'aide étant soumise aux conditions de ressources, les pièces complémentaires au dossier les plus souvent demandées sont :

- > Un justificatif d'identité
- > La photocopie du dernier avis d'imposition à l'impôt sur le revenu ou de non-imposition
- > La photocopie du dernier relevé de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti
- > Un RIB ou RIP

Le Département doit confirmer le dépôt de votre dossier dans les 10 jours suivant sa réception.

Étape 2 : La visite d'évaluation.

Dans les 30 jours suivant la réception du dossier, une équipe médico-sociale du Département se rend à votre domicile pour une visite d'évaluation. Le but est d'estimer votre degré de perte d'autonomie. Votre médecin traitant et un proche peuvent vous assister.

Étape 3 : La réception et l'approbation de votre dossier.

Dans les 30 jours, le Département vous propose un plan d'aide et précise l'aide financière si elle est accordée. Attention, vous avez 8 jours pour signer les documents et les renvoyer.

Étape 4 : La déclaration des services employés.

Dès réception de l'aide, n'oubliez surtout pas de déclarer au Conseil Départemental quels sont les services financés par l'APA. Tout changement doit être également notifié.

En l'absence de déclaration, elle risque d'être suspendue.

Contacts pour recevoir et/ou envoyer votre dossier APA

Adresse

Direction de l'autonomie DGA Solidarité
Direction de l'autonomie Bâtiment F2
17, avenue Pierre Mendès-France - Caen, 14000

Téléphone : 02 31 57 14 14

E-mail : julie.blouin@calvados.fr

Site Internet

<https://www.calvados.fr/contents/fiche/fiches-aide-services/lapa-en-ligne.html>



CCAS : La journée des aînés d'Épron

La situation sanitaire nous impose de revoir le format de la traditionnelle journée des aînés d'Épron.

Ainsi, afin d'assurer ce lien social fort, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a souhaité revoir la formule et vous invite le vendredi 3 décembre après-midi à un thé musical.

Cette rencontre sera l'occasion d'un moment sympathique, en présence d'un artiste, autour d'un thé ou d'un café gourmand. Cela nous permettra de perpétuer ce besoin de «lien social» dans cette période sanitaire encore un peu délicate.

Ce temps est ouvert aux aînés d'Épron de plus de 65 ans, il est gratuit mais impose une inscription préalable en mairie au **02.31.44.51.42** ou par mail contact-mairie@epron.fr avant le **19 novembre 2021**.

Cette rencontre se déroulera dans la commune. L'endroit précis vous sera communiqué dans les prochains jours.

Nous vous donnons donc rendez-vous le vendredi 3 décembre de 14h30 à 17h.

Démarchage frauduleux

Nous observons une recrudescence du démarchage frauduleux, que ce soit directement en porte à porte, par téléphone, ou par mail. Il est donc nécessaire de rappeler les quelques précautions indispensables à appliquer, afin d'éviter d'être victime de pratiques commerciales douteuses :

A domicile :

- > Demander une carte professionnelle
- > S'informer sur l'entreprise et ses tarifs
- > Ne jamais laisser le prospecteur entrer dans le domicile

Par téléphone :

- > Ne pas répondre, ni rappeler des numéros inconnus ou qui vous semblent suspects (0899...)
- > Attention aux messages vocaux ou SMS laissés après appels (numéros pirates, surtaxés,...)

Par mail :

- > De faux e-mails utilisant les coordonnées d'entreprise peuvent vous être adressés vous demandant une connexion vers un site internet. Ne pas fournir d'informations personnelles, ni cliquer sur des liens inconnus qui peuvent contribuer à récupérer vos données personnelles ou à envoyer des virus vers votre messagerie.

Rappelons, en cette fin d'année, que les agents des prestataires de collecte de déchets ne sont pas autorisés à demander des étrennes ou vendre des calendriers.



LA GRANGE AUX LIVRES

L'heure du conte



Exposition de peintures

Cet automne donne le coup d'envoi d'une série d'expositions temporaires de toiles et tableaux réalisés, en majeure partie, par des artistes locaux. Ces interventions permettront à un maximum de public, pas uniquement lecteurs et abonnés à la médiathèque, de découvrir de belles réalisations et peut-être de pouvoir échanger avec leurs créateurs.

Cette série de petites expos, qui a débuté dans le courant du mois d'octobre, propose quelques tableaux de Denise Balbi (sœur d'une Épronnoise). N'hésitez pas à faire un petit détour pour venir voir quelques-unes de ses œuvres, dont par exemple :



Marine (Huile sur toile)



Petite vache
(collage acrylique sur bois)

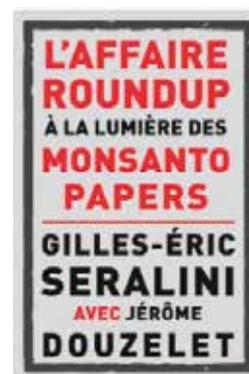
Soirée avec Gilles-Éric Seralini, dans la continuité du récent Festi'Vert et des différentes actions initiées en faveur de la biodiversité.

Gilles-Éric Seralini est un biologiste français, professeur de biologie moléculaire à l'université de Caen et auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels on peut citer : - Poisons cachés ou plaisirs cuisinés - , - Le goût des pesticides dans le vin...

Il viendra présenter son dernier ouvrage intitulé « L'AFFAIRE ROUNDUP à la lumière des MONSANTO PAPERS », et échanger sur ce sujet :

Mardi 16 novembre 2021 à 20h00 à la Grange aux Livres

Une enquête complète révélant toutes les démarches entreprises pour contredire les études réalisées par l'auteur de ce livre, et prouvant la toxicité des OGM intégrés dans le produit cité.



Atelier Aquarelle

Comme cela avait été annoncé à la veille des vacances, l'activité d'aide individuelle et personnalisée à l'Aquarelle est effective, un lundi par mois, à la Grange aux Livres.

Des groupes d'adultes, représentant 9 aquarellistes se retrouvent dans une ambiance très conviviale pour faire vivre leur esprit créatif. N'hésitez pas à les rejoindre.

**Il est possible de contacter Irène Moulin - Tél. : 06 88 98 40 82,
Mail : aquarene65@gmail.com - Site : www.aquarelleirene.com**

Les Boréales - Annulation

Contrairement à ce qui était prévu, la Grange aux Livres ne recevra pas le Festival « Les Boréales », le 19 novembre prochain. Cette annulation, pour raisons personnelles de l'auteur que nous devons recevoir, n'est que partie remise et Épron reste à l'écoute pour l'édition prochaine. *Pour toutes infos concernant ce festival : <https://www.lesboreales.com/>*

FESTI'UERT

Première édition du Festi'vert réussie !

Ce festival familial était organisé pour vous faire découvrir un autre mode de consommation, davantage basé sur la qualité que sur la quantité. Vous avez également eu l'occasion de rencontrer les bénévoles de Surfrider (pollution marine) et d'Enercoop (énergie verte) et les ambassadeurs du tri du SYVEDAC (déchets). Les enfants ont, quant à eux, raffolé des jeux en bois ainsi que des petites douceurs de Vert Framboise...

Tous ont pu remarquer la magnifique réplique de la mairie reconstruite après la guerre. Les visiteurs ont pu découvrir, en plus des produits éthiques, une expo photo expliquant l'urbanisation d'aujourd'hui et de demain à Épron. Chacun des visiteurs épronnois a pu s'exprimer autour des propositions actuelles de la commune pour rêver demain. Il y a eu aussi quelques animations organisées, autant pour les parents que pour les enfants et qui ont attiré bon nombre de visiteurs. Sans oublier les trois concerts de la journée qui ont été l'occasion de découvrir les talents régionaux : quelle joie !

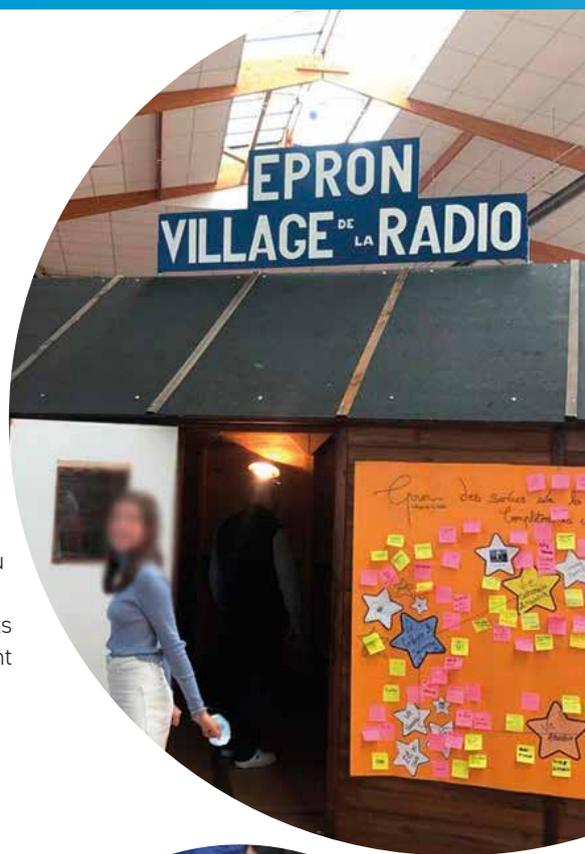
MERCI !

... tout d'abord à l'association Normandie Equitable pour l'organisation de cet événement, ainsi qu'aux élus, membres du comité des fêtes et autres habitants d'Épron qui se sont mobilisés pour que cette journée soit une véritable réussite.

Si vous souhaitez prendre contact avec l'une des structures présentes lors de cette journée, vous pouvez contacter l'association Normandie Equitable :

Tél. 09 72 57 20 37, ou : contact@normandie-equitable.org

À l'année prochaine ?



LE MARCHÉ DE Noël



La municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Accueil des nouveaux Épronnois

Certaines barrières étant enfin levées, la municipalité est heureuse de pouvoir, en cette fin d'année, inviter tous les nouveaux Épronnois, arrivés dans la commune depuis le début de l'année 2020 à venir faire connaissance avec tous les acteurs de la vie communale et échanger sur leurs activités respectives.

Cette rencontre conviviale se déroulera dans le cadre du marché de Noël.

Dimanche 5 décembre 2021 - 15h00

Merci à toutes les personnes concernées de se faire préalablement connaître en mairie en adressant un mail à : contact-mairie@epron.fr



GRATUIT POUR TOUS

Activités de la forme : Sport en famille

à Épron
VENEZ EN FAMILLE !!!

RESERVATION CONSEILLÉE

Samedi 13/11
Samedi 11/12
Samedi 15/01
Samedi 26/02
Samedi 26/03
Samedi 29/04
Samedi 28/05

Tenue de sport + bouteille d'eau exigées

De 9h30 à 10h30

1 parent et son enfant âgé de 3 à 15 ans :

Séance de 45min :

Circuit training (travail de motricité, coordination, maîtrise du corps dans l'espace)

Informations et inscriptions :
accueil-loisirs@epron.fr
ou
02.31.44.51.42

ATELIER GRATUIT



ATELIER PARENT-ENFANT/ADO :

« UNE P'OSE EN FAMILLE »

Retrouvez Charly pour des réveils sportifs en famille aux 4 coins du village. Un moment pour bouger ensemble avec son petit ou son ado !

Un rendez-vous par mois vous est proposé cette année. Cela commence dès maintenant ! À vos agendas !

MÉMO PÔLE JEUNESSE

Pause méridienne, restauration scolaire, garderies, soirées ados, séjours, mercredis, vacances

De 3 à 17 ans
Ouvert toute l'année

Tarifs selon QF sur inscription

02 31 94 43 68
accueil-loisirs@epron.fr

Pôle Jeunesse



CME : LA FIN D'UN MANDAT, LE DÉBUT DE LA CAMPAGNE

En cette fin de mandat, Lison Daireaoux-Chikhaouy et son conseil municipal des enfants s'apprennent à passer le flambeau. Aurélien Trouille et Jules Repessé, deux des conseillers, ont pris le temps d'expliquer le rôle du CME et son importance aux élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 du groupe scolaire François Langlois. Une occasion pour parler de citoyenneté et de projets.



Pôle Jeunesse

Défends tes idées et celle des enfants. Prends ta place au cœur de la vie locale !

LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

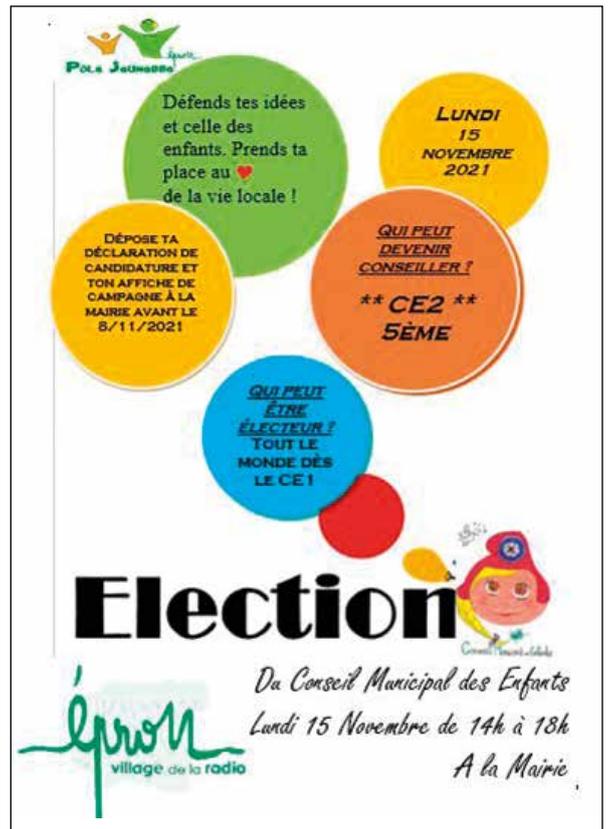
QUI PEUT DEVENIR CONSEILLER ?
** CE2 SÈME

QUI PEUT ÊTRE ÉLECTEUR ?
TOUT LE MONDE DÈS LE CE1

Election

Da Conseil Municipal des Enfants
Lundi 15 Novembre de 14h à 18h
A la Mairie

épron
village de la radio



Les élections se dérouleront le 15 novembre 2021. Tous les enfants du CE1 à la 5^{ème} scolarisés ou résidant à Épron, peuvent voter (dès le CE1) et se présenter (à partir du CE2).

Renseignements en Mairie auprès de Noémie.

LES SOIRÉES

PRÉADOS-ADOS

Après une longue interruption liée au covid, les soirées avaient manqué aux jeunes et aux animateurs. Elles reviennent enfin !

18 jeunes étaient présents pour la grande première de septembre. Un programme a été proposé, il n'est pas figé, vous avez entre 11 et 17 ans, prenez le train en marche ! Venez découvrir le nouvel espace, son mobilier tout neuf et tout coloré. Venez le décorer et enrichir la programmation jeunesse avec vos idées. Venez tout simplement vous retrouver et vous amuser.

Renseignements et informations auprès de Solène à accueil-loisirs@epron.fr - ou au 02.31.94.43.48

2021/2022

24 sept Soirée retrouvailles

15 oct Soirée sportive

12 nov Soirée au choix

10 dec before christmas

7 janv Escape Game

21 janv Chandeleur

4 fev Un dîner presque parfait

4 mars Soirée au choix

1 avril Soirée incroyable talent

29 avril Soirée au choix

27 mai ciné débat

17 juin pique nique à la mer

Soirées 11-17 ans

Adhésion annuelle de 13€ à 21€ selon QF

pôle-enfance-jeunesse@epron.fr



COMITÉ DES FÊTES

FOIRE AUX JOUETS ET À LA PUÉRICULTURE D'ÉPRON

Après une trop longue absence liée à la pandémie, l'équipe du Comité des Fêtes a souhaité vous proposer à nouveau cette animation de la commune qui rassemblait les années précédentes une quarantaine d'exposants et faisait le bonheur de plusieurs centaines d'acheteurs potentiels.

Cette décision prise récemment après les dernières informations, à la fois des autorités préfectorales sanitaires et municipales, nous autorise à nous lancer à nouveau dans cette nouvelle aventure sous réserve de conditions sanitaires favorables et du respect des gestes barrières en application à la date du déroulement de l'activité.

Dans ce cadre nous souhaitons vous faire un petit rappel de notre organisation qui se déroulera au dojo du complexe sportif d'Épron et qui nécessitera une inscription téléphonique au **06 11 03 85 07**. Il sera mis à votre disposition un emplacement de 2 mètres environ, comprenant table et chaise au **tarif de 5 euros**. Nous vous proposons comme date de dimanche 7 novembre 2021 à 9h00 pour votre installation et pour une ouverture à la vente de 9h30 à 17h00.

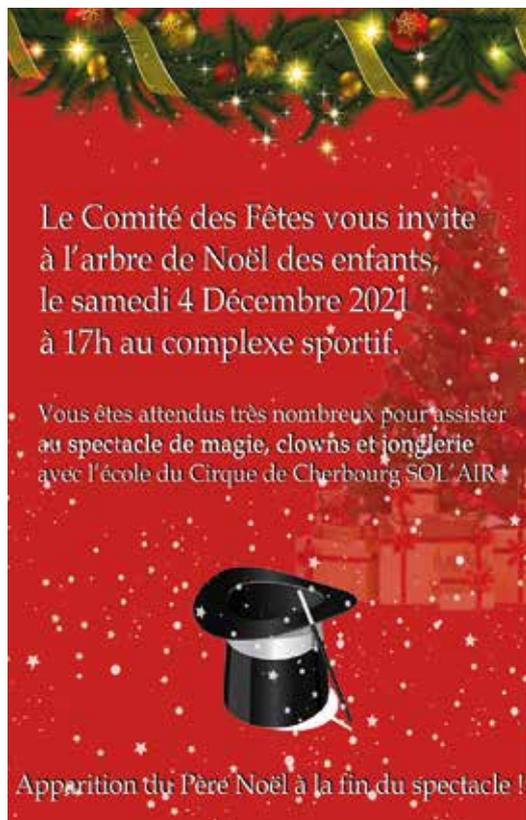
Un fléchage et une publicité informative seront organisés par le Comité des Fêtes.

Dans l'attente de vous revoir, nous vous souhaitons une bonne préparation de votre Foire aux jouets et à la puériculture.

Le Comité des Fêtes d'Épron



ARBRE DE NOËL



BEAUJOLAIS NOUVEAU, le 19 NOVEMBRE 2021

La dégustation du Beaujolais nouveau revient après une année difficile. Reprenons le chemin de la convivialité !



Le Comité des Fêtes sera très heureux de vous retrouver le vendredi 19 novembre à 19h30 à la salle des fêtes d'Épron.

✂

Coupon réponse
Beaujolais Nouveau
Cuvée 2021

Vendredi 19 Novembre 2021
19h30 à la salle des fêtes

Nom, Prénom

Nombre de personnes

8 € X = €

A déposer à la Mairie d'Épron avec le règlement jusqu'au 13 Novembre 2021

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Le pass sanitaire sera exigé pour les adultes et les enfants à partir de 12 ans qui souhaitent participer à toutes ces manifestations.

CLUB DES ANCIENS JEUNES D'ÉPRON

RENDEZ-VOUS PASSÉS ET À VENIR

Les rencontres organisées par le club ont repris depuis la rentrée.

Certains rendez-vous sont passés ...

> **Le 12 septembre**, un déjeuner couscous a eu lieu dans la salle des fêtes décorée pour l'occasion. Une cinquantaine d'adhérents, tous vaccinés contre le covid, ont apprécié le couscous soigneusement préparé et livré par Mima, traiteur à Hermanville-sur-Mer.

Jolie surprise, avant le dessert... Une troupe de danseuses orientales menée par Véronique Ben Ahmed, a pris place au centre de la salle et nos adhérents ont unanimement apprécié ce moment de grâce et de légèreté. La présentation de danses d'origines différentes a permis d'admirer l'étendue de leur talent et leurs jolies tenues aux couleurs chatoyantes adaptées à chaque chorégraphie !



> **Chaque premier jeudi du mois**, le club propose une sortie pédestre d'1h30 / 2h00 autour de notre commune.

L'occasion de se retrouver et parcourir ensemble quelques kilomètres, 6 au maximum.

Point de rencontre : parking du gymnase à 9h30.

> **Du 29 septembre au 6 octobre**, une trentaine de membres du club se sont envolés pour un séjour d'une semaine à Majorque aux Baléares.

Ils sont revenus enchantés car ce séjour s'est déroulé sans aucune fausse note : transport, bungalows, repas, animations, excursions, météo ... tout était au top !

Chacun attend impatiemment le programme des voyages pour 2022.

Des rendez-vous vont avoir lieu ...

> **Le 26 novembre**, une sortie en car est prévue au casino de Bagnoles-de-l'Orne pour un repas, un spectacle d'humour et une petite visite au casino avec les jetons donnés aux participants.

> **Le 12 décembre**, le CAJE convie ses adhérents à son grand repas de Noël à la ferme auberge de la Luzerne à Bernières-sur-Mer.

Il est possible d'adhérer au CAJE (15 €) à tout moment de l'année. Notre but ? Que chaque adhérent trouve une sortie, un séjour, une journée, une activité qui lui plaise ...

Vous avez plus de 60 ans et vous êtes tenté ? Prenez-contact :

> *par mail : anciens.jeunes-epron@laposte.net*

> *par téléphone : Jean Louis Letellier, président, 06 48 06 40 70 - Claudine Heudier, trésorière, 06 10 86 63 24*

Catherine Grozner, secrétaire, 06 11 65 42 42

> *par courrier : CAJE : Mairie - 14610 Épron*



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

ÉPRONNAISES, ÉPRONNAIS, CHERS ADHÉRENTS,

Notre dernier « buffet dansant » du dimanche 5 septembre 2021 fut un grand moment de retrouvailles, de convivialité et de joie !

Dimanche 14 novembre 2021 : Cérémonie pour l'armistice de la guerre 1914 / 1918 à 11h00 au monument aux morts, en présence de la Préparation Militaire Marine d'Épron, suivie d'un vin d'honneur et d'un repas dansant (25€ par personne, boissons comprises). Réservation avant le 3 novembre 2021.

Dimanche 5 décembre 2021 : Hommage aux combattants des guerres d'Algérie, Maroc, Tunisie, à 11h00 au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur offert par l'amicale des anciens combattants.

Conformément aux règles en vigueur, le pass sanitaire vous sera demandé pour ces manifestations.

*Pour tous renseignements et inscriptions (avec règlement de la participation) : Annette Marc (09.83.05.04.42)
Carmen Joffroy (02.31.47.82.29)*



Didier Willème, Président de l'amicale

ASE BADMINTON

Le badminton est un sport de raquette avec volant.

En Occident, il est parfois considéré comme un simple jeu d'extérieur peu fatiguant, petit frère du tennis. Pourtant, le badminton est un sport qui, exercé dans le cadre d'un club, est extrêmement éprouvant et tactique.

En Asie, le badminton est le sport numéro 1, et dans le monde c'est le deuxième sport le plus pratiqué après le football.

Joué d'une façon non compétitive, ce sport est très ludique et très physique, il peut être pratiqué à tout âge et à tout niveau. Il ne nécessite aucune disposition particulière et son apprentissage est très rapide, c'est un jeu de détente facile d'accès et peu onéreux.

L'ASE Badminton est un club labellisé École Française de Badminton et réserve un accueil de qualité aux jeunes de 7 à 17 ans dans des créneaux spécifiques par âge et par niveau. L'encadrement des séances est assuré par des éducateurs diplômés. Il permet de progresser et de participer aux premières compétitions pour les jeunes qui le souhaitent.

Les horaires des créneaux d'entraînement changent cette année :

- > **jeunes de 7 à 11 ans : jeudi de 18h00 à 19h30**
- > **jeunes de 12 à 17 ans : mardi de 18h30 à 20h00**

> **compétiteurs : mardi de 20h00 à 23h00**

> **loisirs : jeudi de 19h30 à 23h00**

> **créneau ouvert à tous :**

- **jeudi de 21h00 à 23h00**

- **dimanche de 14h00 à 16h00**

Une séance d'essai vous est offerte.

Inscription Badminton



L'inscription se fait sur place lors des séances. Les documents nécessaires sont à récupérer sur le site du club dans la section « Infos pratiques /lieu, horaires et tarifs ». Les tarifs sont les mêmes que l'année dernière.

> **Jeunes : 90 €**

> **Adultes : 110 €**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thibaut Madelaine (badminton@tribu-ml.fr) au 06 63 78 49 50 ou visiter notre site <http://asebadminton.e-monsite.com>

LES P'TITS YOGIS

Depuis mardi 14 septembre, Noémie Le Fort (association les P'tits Yogis déjà intervenue dans la commune en yoga famille ou centre de loisirs) fait découvrir l'activité yoga aux enfants de 4 à 10 ans à la salle des fêtes d'Epron.

Il s'agit d'une activité complète avec des étirements/postures (souvent aux noms d'animaux), une prise de conscience de son corps mais dans une ambiance ludique puisque Noémie passe par de nombreux jeux.

Cette activité leur permet également de développer la confiance en soi, la créativité et la bienveillance. À travers certains jeux, ils développent leur concentration, et tirent profit de la relaxation finale pour se détendre. Noémie constate souvent que cette activité permet aux enfants de s'ouvrir ou bien de mieux gérer leurs émotions.

Cette nouvelle activité est proposée dans la commune avec la possibilité de pédibus, puisque votre enfant peut être accompagné à pied, entre la garderie et la salle des fêtes, par l'intervenante.

Le projet (en fonction des inscriptions) est de pouvoir alterner les cycles de vacances, entre yoga et cirque enfants (avec Coraline) pendant toute l'année scolaire, en bénéficiant d'un tarif préférentiel. Il vous est possible à tout moment d'inscrire votre enfant pour un cours d'essai en envoyant un mail à : lesptitsyogis@free.fr

MARDIS à Epron
16h45/17h30

YOGA ENFANTS




CIRQUE




1^{er} cycle (du 14 Septembre aux Vac.Toussaint) YOGA
- 2^{ème} cycle (jusqu'à Noël) CIRQUE - 120€ (pédibus)
ESSAI GRATUIT: 14/09 INFOS: lesptitsyogis@free.fr

HANDI PÉTANQUE

Le « Handi-pétanque » vous connaissez ?

C'est une discipline adaptée aux déficients visuels, qui se pratique sur un tapis spécial sur lequel sont dessinées des cases (colonnes A, B, C, D, rangées 1, 2, 3, 4, 5...) permettant aux accompagnants de donner la position du cochonnet, afin de permettre aux joueurs de diriger leur tir.

A l'initiative de l'épronnais Thierry Meudec, assisté par l'association Clin d'œil*, un groupe de joueurs a été constitué pour venir pratiquer ce jeu, au gymnase d'Épron, tous les samedis de 13h30 à 16h30.

Bienvenue à ces joueurs et aux aidants.

* L'association Clin d'œil a pour but d'unir, soutenir et aider les personnes malvoyantes et non voyantes dans leur vie quotidienne.



ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DE LA QUALITÉ DE VIE À ÉPRON

UNE RENCONTRE RÉUSSIE !!!!

L'association pour la défense de la qualité de vie à Épron avait lancé une invitation pour une réunion d'informations sur le GANIL le 20 septembre dernier. Environ 50 personnes ont répondu présent.

La délégation du Ganil comprenait :

- > **M. Navin Alahari, directeur**
- > **Mme Héloïse Goutte, directrice adjointe**
- > **M. Vincent Cingal, responsable de la cellule sûreté et qualité du Ganil**
- > **Mme Christine Busnel, déléguée régionale de la délégation CNRS Normandie**

La présentation de la conception du Ganil, de ses objectifs et de son évolution (notamment dans le cadre de l'aménagement du plateau Nord de Caen EPOPEA) fut précise et illustrée.

L'échange avec la salle a été fructueux, notamment sur les risques pour l'environnement. Les responsables du Ganil ont tenu des propos rassurants à partir d'informations justes et chiffrées.

Les risques liés au nucléaire sont plus qu'infimes.

Nous ne sommes en rien un site semblable à ceux du Nord Cotentin.

L'extension sera aussi sécurisée.

*Merci à l'équipe du Ganil, à Monsieur le Maire et au public.
Philippe Duval, Marie José Bourbier
Pour le bureau de l'association*

UN COIN DE POÉSIE

Cinquième saison

Ce n'est pas le chapitre d'un livre

ni des épisodes d'une série télévisée

Cinquième saison ce n'est ni l'été indien

ni la cinquième saison chinoise

*Cinquième saison ce n'est pas une nouvelle saison
ni une dernière saison*

On ne voit pas le début ni la fin,

Les couleurs,

La durée,

Et l'âge

N'est pas défini

Tout est à l'infini

C'est une belle saison

*En cette saison rarement on a de la pluie, des larmes ou
des ténèbres mais souvent des brillances des yeux et de
la chaleur des bras*

*Cette saison n'est pas menacée par le réchauffement
climatique mais par le refroidissement des cœurs !*

La cinquième saison est bien sûr la saison d'amour

Maximilien Moaddeli

LA MESSE



A noter qu'à partir du 1^{er} novembre, nous reprenons l'horaire d'hiver pour les messes du samedi, soit **18h**.

UNE CRÈCHE POUR COMPRENDRE NOËL :

Le samedi 18 décembre à 15h30

Vous, les enfants d'Épron et des alentours, petits et grands, (même ceux qui ne connaissent pas notre Église) êtes invités à réaliser la crèche de Noël en l'église d'Épron, à votre style.

Dites le autour de vous et venez avec vos amis et vos idées....

Pour plus d'infos, contacter Suzanne au 02 31 94 82 75.

NOVEMBRE

- Messe de la Toussaint à Saint-André (Calvaire St-Pierre) à 11h00 **LUN 1**
- Messe des défunts à Sainte-Claire (Folie Couvrechef) à 19h00 **MAR 2**
- Messe à Saint-Ursin (Épron) à 18h00 **SAM 6**
- Messe à Saint-André à 11h00 **DIM 7**
- Messe à Sainte-Claire à 18h00 **SAM 13**
- Messe à Saint-Julien (Jardin des plantes) à 11h00 **DIM 14**
- Messe à Saint-Ursin à 18h00 **SAM 20**
- Messe à Saint-André à 11h00 **DIM 21**

DÉCEMBRE

- Messe à Saint-Ursin (Épron) à 18h00 **SAM 4**
- Messe à Saint-André à 11h00 **DIM 5**
- Messe à Sainte-Claire à 18h00 **SAM 11**
- Messe à Saint-Julien à 11h00 **DIM 12**
- Messe à Saint-Ursin (Épron) à 18h00 **SAM 18**
- Messe à Saint-André à 11h00 **DIM 19**
- Le vendredi 24 décembre, soir de Noël :**
- Messe à Saint-Julien à 17h30 (plus particulièrement pour les enfants) et à Saint-André à 20h00. **VEN 24**
- NOËL : Messe à Saint-André à 11h00** **SAM 25**
- Messe à Saint-Julien à 11h00 **DIM 26**
- JANVIER**
- Messe de l'Épiphanie à Saint-André à 11h00. **DIM 2**

Reprise à Épron le 15 janvier 2022.

CITYKOMI

Souhaitant que vous puissiez être tenu régulièrement au courant de toute l'actualité de la commune, nous vous invitons à devenir utilisateur de l'application Citykomi. L'information en direct sur votre smartphone. C'est simple, c'est pratique, c'est libre !

Citykomi®, l'application mobile



Epron en direct sur votre smartphone !

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe dans la commune, la mairie de Épron vient de déployer Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.



Comment télécharger Citykomi ?

Téléchargez l'application sur votre smartphone avec : Google play, App store, Windows phone



Ouvrez l'application

Recherchez Épron, ou scannez le QRcode ci-joint

Dès qu'un nouveau message est publié, **vous recevez une notification** pour le consulter dans Citykomi

Rejoignez les 400 Épronnois déjà utilisateurs de cet outil de communication !

DISPARITION DE CHATS



Plusieurs disparitions de chats ont été constatées, ces derniers mois, dans notre commune et il semblerait que certains cas d'empoisonnement soient avérés.

Dans le dernier cas connu, le chat n'a pas été retrouvé malgré les recherches, les affichettes et les messages publiés sur les réseaux sociaux.

Rappelons que ces animaux de compagnie sont protégés et que toute agression volontaire sur un animal domestique peut être sanctionnée d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€.

Si vous êtes témoin d'un acte de maltraitance envers un animal sur la voie publique qui nécessite une intervention immédiate pour la survie de l'animal, alertez la police ou la gendarmerie.

Si votre animal a été victime de maltraitances, vous pouvez **porter plainte**. Vous pouvez contacter une association de protection animale pour obtenir des conseils et vous faire assister dans votre démarche.

LE GRILL S'INVITE CHEZ VOUS
 Vous ne partez jamais à l'étranger
 sans profiter de la qualité de nos produits et de nos services.

BUFFALO GRILL CAEN
 9 RUE DU PROFESSEUR J. ROUSSELOT
 14000 CAEN
 BUFFACAEN@ORANGE.FR
 06 75 77 27 34

Jardiland

Route de Douvres

NOUVEAU

- Toiletage
- Fleuristerie

EPRON

OUVERT DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

FLEURS · JARDINS & ANIMAUX · DÉCO

Prestam auto GARAGE de la BIJUDE
 MÉCANIQUE - TOLERIE - PEINTURE toutes marques
 Philippe JANNEQUIN

Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après-midi de 14 h 00 à 18 h 30

Tel : 02 31 48 94 38 - 02 31 47 94 38
 E-mail : contact@lafarmeduvillage.fr

Bienvenue à la FERME DU VILLAGE

HAMEAU DE LA BIJUDE
 14112 BIÉVILLE-BEUVILLE

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H30 À 19H30 (SAUF LE SAMEDI À 19H00)

Tél. 09 52 49 97 38
 E-mail : contact@lafarmeduvillage.fr
 www.facebook.com/LaFermeDuVillageCaen

Venez faire votre marché !

Fruits - Légumes - Boucherie - Charcuterie - Crèmerie - Votailles
 Fruits Sécs - Pain Bio - Fleurs - Snacking et jus... locaux !

Coiffure Féminin / Masculin

O' Jo - Ly

Tél : 02 31 47 36 00

Allée Gay-Lussac - 14610 Epron

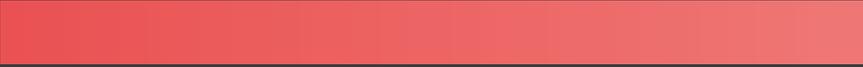
Horaires d'ouvertures :
 Mardi au Vendredi 9h00 - 18h30 / Samedi 8h30 - 17h00

Maison

PLESSIS-LEMERRE

Services funéraires

5 rue Richard Lenoir - VILLERS-BOCAGE
 02 31 77 01 16 plemierre@wanadoo.fr



BOUTANGERIE-PÂTISSERIE

MARINI

Acqua & Farine
 TRATTORIA

La boulangerie "Marini" a ouvert ses portes à Épron le mardi 24 septembre 2019. Malgré la dimension de son bâtiment, ne vous y trompez pas : il s'agit bien d'une entreprise artisanale et indépendante dont le principe fondateur est de tout produire "Maison" à partir de matières premières sélectionnées. C'est le résultat de la reconversion professionnelle de Jean-Marc, auparavant pharmacien, qui en tant que consommateur se désolait de voir inexorablement diminuer la qualité du pain et des viennoiseries au gré des installations de franchises. Formé à l'Institut National de la Boulangerie-Pâtisserie de Rouen, il imagine cet établissement atypique qui se prolonge en restaurant pour y déjeuner de façon économique et rapide. Il intègre également un four à pizza napolitain pour rendre hommage aux origines italiennes de sa mère. "MARINI" fait d'ailleurs référence à son nom de jeune fille. Toute l'équipe, dont 2 boulangers, 2 pâtisseries, un cuisinier et un pizzaiolo, n'a pas d'autre ambition que de vous apporter du plaisir dans la dégustation de ses produits. Vous y trouverez des pains qui ont du goût et qui se conservent, des viennoiseries croustillantes fabriquées à partir du bon beurre local d'Isigny, des pâtisseries généreuses et gourmandes, des plats du jour à consommer sur place ou à emporter et enfin des pizzas cuites au feu de bois selon la tradition napolitaine.

Boulangerie Marini
 2 rue Hubertine Auclert à Épron.
 Ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h.
 Tél : 02 31 07 46 38 - Email : contact@boulangeriemarini.fr

Offre

Une boisson offerte (canette 33cl) pour tout achat d'une pizza.
 Les pizzas vous sont proposées du mardi au samedi, sur place ou à emporter de 11h45 à 14h, et à emporter de 17h30 à 20h.

NOS PARTENAIRES



Brin de Marguerite
entretien et création
de jardins
devis gratuits

14 320 Feugueroles-Bully
Téléphone
06 50 96 64 85

Création - Entretien - Entretien - Abattage - Petite maçonnerie

*Aujourd'hui,
une fleur*

ERICK BOYER
FLEURISTE

02 31 94 01 01
f i

36, Rue Edmond Bellin
LION-SUR-MER

CHRISTIAN LEPELÉ
plomberie chauffage assainissement
terrassement démolition

11 chemin du mesnil
14920 Mathieu

christian.lepeley@bbox.fr 02.31.44.30.80

Imprimerie Le BRUN

Z.I. du Chemin Vert - 14, rue Villons-les-Buissons
B.P. 6023 - 14061 CAEN cedex 4
Tél. 02 31 29 34 00 - Fax 02 31 29 34 01
contact@imprimerielebrun.fr - www.imprimerielebrun.fr

**Aux Vergers
d'Épron**

18 rue de la Grâce de Dieu
14610 Épron

02 31 47 56 84
Livraison possible

À 5 minutes de chez vous

Depuis plus de 150 ans
(selon les organisateurs, 8 ans selon la police)

Mangez sain, mangez du coin !

**Fruits et légumes
d'ici et d'ailleurs
Viandes régionales
Épicerie
Vins et bières de producteurs**

**Marché couvert et traiteur
100% produits frais**

+ de 4000 références pour vos achats alimentaires

du Lundi au Samedi de 10h00 à 19h30

148 rue Léon Foucault - Z.I. de la sphère - Hérouville
02 31 43 51 38

Perles de Nacre
SALON ESTHÉTIQUE

Horaires:
• JEUDI/VENDREDI : 10h-19h
• MARDI/MERCREDI : 10h-18h • SAMEDI : 10h-18h

02 31 44 49 23
ROSD-POINT DE LA BIJUDE • 14112 BÉVILLE-BÉVILLE

HÂLTE AUX GUÊPES 14

Destruction nids de guêpes, frelons,
frelons asiatiques, bourdons

07.68.79.99.97
halteauxguespes14@gmail.com

7j/7

EPRON

VOTRE MAIRIE

Place Francis Bernard
14610 Épron
Tél. : 02 31 44 51 42
Fax : 02 31 94 55 90
Courriel : contact-mairie@Epron.fr
www.mairie-Epron.fr

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h

En cas d'urgence absolue à partir de 17h en semaine et 12h le samedi, les week-ends et jours fériés, vous pouvez joindre l'élu de permanence au 06 85 58 04 65

Fermeture de la mairie :
samedi 13 novembre 2021

INFOS POSTE

Le bureau de Cambes-en-Plaine est ouvert :
du lundi au samedi de 9h00 à 12h15

Levée du courrier
du lundi au vendredi à 14h45
et le samedi à 11h30
Tél. : 3631

R.A.M. «ARC-EN-CIEL»

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Espace Ardena
Place Le Clos Maulier
14280 St-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél. : 02 31 97 43 29

ram.st.germain@wanadoo.fr

Accueil sur rendez-vous

LA MÉDIATHÈQUE

24 rue de l'Église - 14610 Épron
Tél. : 02 31 74 51 20

Horaires d'ouverture (hors période Covid)

Matin : 9h00 à 12h00 du mercredi au samedi

Après-midi : 14h00 à 19h00 du mardi au vendredi

Vacances de Noël et fermeture de la médiathèque :

Vendredi 24 au matin et jusqu'au lundi 3 janvier 2022 inclus.

Réouverture le 4 janvier à 14h00.

COMMISSARIAT DE POLICE

10 rue Thibout de la Fresnaye
14000 CAEN
Tél. : 02 31 29 22 22 - ou le 17

INFOS COLLECTE

Semaine normale :

- > Bacs verts le vendredi
- > Bacs gris le vendredi
- > Bacs jaunes le jeudi (semaines paires)

Merci de les sortir la veille du ramassage.

Semaine avec jours fériés :

Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.

ENCOMBRANTS

- > Ramassage sur appel au 02 31 304 304.
Tarif unique 10€ / collecte
- > Dépôt à la déchetterie

D.E.E.

DÉCHETS ÉLECTRIQUES & ÉLECTRONIQUES

Déchetterie la plus proche :

Bretteville-sur-Odon

Tél. 02 31 74 68 30

ZAC de la Grande Plaine

Rue des Hauts de Beaulieu

Ouverte du lundi au vendredi

9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Samedi : 9h00 - 18h00

Dimanche : 9h00 - 12h00

Santé



MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Stéphane Batard
Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac
Tél. : 02 31 47 50 13
www.doctolib.fr

Marie-Laure De Bruyn
Rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 47 54 89
www.ubiclic.fr

MÉDECIN NUTRITIONNISTE

Estelle Tommeray
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
tel 02 31 91 65 41

DERMATOLOGUE - VÉNÉROLOGUE

Stéphanie Harel-Lorée
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 91 29 77

MÉDECIN VASCULAIRE

Béranger Monthé-Mouna
Angiologie - Phlébologie
- Lasers
4 rue Hubertine Auclert
Tel : 02 61 92 08 41

INFIRMIERS

Thierry Dochler
et Rodolphe Le Rouvillois
Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac
Tél. : 02 31 44 22 60

PHARMACIEN

Pharmacie Voisine
18 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 43 60 82

KINÉSITHÉRAPEUTES

- Céline Maheut
- Sonia Moussay
- Audrey Baloche

Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 07 02

KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE

Arnaud Bonnet
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 77 13 80 49

PÉDICURE PODOLOGUE

Dorothee Dupont
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 79 07 30

ORTHOPHONISTE

Valérie Michardière
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 26 74

PSYCHOLOGUES

Nathalie Lucas-Duffourg
13 rue Eole
Tél. : 02 31 47 50 20

Nathalie Tschopp
12 route de Caen
Tél. : 06 95 96 07 70

HYPNOSE ERICKSONNIENNE

Béatrice Palis
Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 06 95 10 33 17

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Sigrig Troude Tighilet
1 impasse des Pavillons
Tél. : 06 13 16 42 42

ORTHOPTISTE

Xavier Lelièvre
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 73 30 66 82
lelievre.orthoptiste@gmail.com

SOPHROLOGUE

Francesca Bocq
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 67 84 30 96
www.leffet-sophro.fr

CENTRE DENTAIRE CAEN - ÉPRON

Chirurgien - dentiste
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 61 79 03 20

DENTISTE

Fabrice Auvray
Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 53 96 67

EHPAD

EHPAD Orée du Golf
Rue Olympe de Gougues
Tél. : 02 31 53 30 55

VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire du Cèdre
Route de Caen
Tél. : 02 31 47 67 67